

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016 : DELIBERATION N° 176

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 12 DECEMBRE 2016

L'an deux mille SEIZE, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - M.-P.ROPITAL - F. FEKIH - C.DI.POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

**Nathalie GOMES (à Jean-Pierre COULON)
Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)
Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)
Samia SERHANI (à Robert PILATO)
Sophie CORDIER (à Marie-Christine MORETTI)
Frédéric LEFEBVRE (à Bernadette MORIAME)
Naëlle TAJDIRT (à Arnaud DECAGNY)
Christophe DI POMPEO (à Nathalie MONTFORT)**

EXCUSE(E)S :

Corine DEMOUSTIER - Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI - Maryse GABET - Louis-Armand DE BEJARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 6 : Programme pluriannuel de titularisation - Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1^{er} de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 susvisé,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 40 et 41, prolongeant de deux ans la durée d'application du dispositif de titularisation,

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 modifiant le décret n° 2012-1293 susvisé relatif aux conditions de mise en œuvre de cette prolongation, précisant la liste des grades des cadres d'emplois accessibles, pour le dispositif de titularisation, pour les modes de recrutement par le biais de la sélection professionnelle (pour les grades accessibles sur concours) et par la voie de recrutements réservés sans concours (premiers grades des cadres d'emplois de la catégorie C),

Considérant, en application des textes susvisés :

- qu'un bilan portant sur la mise en œuvre du plan de résorption de l'emploi précaire pour la période du 13/03/2012 au 12/03/2016,
- qu'un rapport sur la situation des agents remplissant les conditions pour bénéficier de ce dispositif de titularisation,
- qu'un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire,

ont été soumis à l'avis du Comité technique du 10 novembre 2016, lequel a émis un avis favorable,

Considérant que le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, figurant en annexe, doit être soumis à l'approbation de l'organe délibérant de la Collectivité, puis mis en œuvre par décisions de l'autorité territoriale,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire figurant en annexe,
- autoriser l'autorité territoriale à mettre en œuvre ce dispositif.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Décide d'approuver** le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire figurant en annexe,
- **Autorise** l'autorité territoriale à mettre en œuvre ce dispositif.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



PRESENTATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCES A L'EMPLOI TITULAIRE

1. Définition des besoins de la collectivité

La mise en œuvre d'orientations stratégiques de la ville en matière de développement et de redynamisation de la ville de MAUBEUGE, les ambitions culturelles et le développement des services à la population ont nécessité le recrutement de personnel qualifié en la matière.

2. Objectifs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

Responsable du secteur Economie/Subventions : la Ville souhaite développer son territoire par la redynamisation du centre ville, la création de zones d'activité commerciale et de loisirs (la clôture, le marché couvert, Pôle Gare), il est donc nécessaire, compte tenu de ces projets à long terme, de pérenniser l'emploi de Responsable du secteur Economie/ Subventions.

Chef de Projet Aménagement urbain : La Ville souhaite poursuivre sa politique d'aménagement du territoire par le contrat de ville, le nouveau programme de rénovation urbaine en priorité nationale et la gestion communale du droit des sols, il y a donc lieu de pérenniser l'emploi de Chef de projet Aménagement urbain.

Responsable du Service Relations Publiques et Organisation des manifestations : La ville souhaite redéfinir son périmètre d'intervention pour les animations et l'accompagnement des associations. Il y a donc lieu de pérenniser cet emploi.

Chargé de mission Développement culturel : La Ville souhaite développer l'animation culturelle locale, la mise en place d'un label touristique maubeugeois (Patrimoine Lurçat, valorisation des remparts Vauban), la création d'un parcours culturel, la défense de l'Art déco. Ces projets nécessitent la pérennisation de cet emploi.

Educateur sportif : l'intéressé assure l'encadrement et la coordination des temps périscolaires sur une ou plusieurs disciplines sportives. Afin de ne pas pénaliser le service, il y a lieu de pérenniser cet emploi.

Envoyé en préfecture le 21/12/2016

Reçu en préfecture le 21/12/2016

Affiché le

SLO

ID : 059-215903923-20161219-176-DE

3. Présentation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

Grades / Emplois	Mode de recrutement (sélection professionnelle ou recrutement réservé sans concours)	Nombre de postes ouverts en fonction des besoins de recrutement de la collectivité et des objectifs de GPEEC			
		2016	2017	2018 (jusqu'au 12/03/2018)	Nombre total de postes
Grade d'Attaché	Sélection professionnelle		1		1
- Emploi de : Responsable du secteur Economie/Subventions			1		1
- Emploi de : Chef de Projet Aménagement urbain					
- Emploi de : Responsable du Service Relations Publiques et Organisation des manifestations			1		1
- Emploi de : Chargé de mission Développement culturel			1		1
Grade d'Educateur des Activités Physiques et Sportives	Sélection professionnelle				
- Emploi de : Educateur sportif			1		1

Le présent programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire est présenté, pour avis, au Comité technique compétent le 10 novembre 2016.

Envoyé en préfecture le 21/12/2016

Reçu en préfecture le 21/12/2016

Affiché le

SLO

ID : 059-215903923-20161219-176-DE